

La Bibliothèque Canadienne.

TOME I. SEPTEMBRE, 1825. NUMERO 4.

HISTOIRE DU CANADA.

ON ne tarda pas néanmoins à s'apercevoir qu'on avait fait un mauvais choix. L'hiver venu, on se trouva sans eau douce et sans bois ; et comme on fut bientôt réduit aux chairs salées, et que plusieurs, pour s'épargner la peine d'aller chercher de l'eau sur le continent, burent de la neige fondue, le scorbut se mit dans la nouvelle colonie, et y fit de grands ravages. Aussi, dès que la navigation fut libre, M. de Monts n'eut rien de plus pressé que de chercher un endroit plus avantageux. Il prit sa route au sud, et rangea la côte l'espace de 80 lieues ; mais n'ayant pu, dans une aussi longue course, se déterminer à aucun endroit, pour s'y fixer, il retourna à Ste. Croix, où Pontgravé le vint bientôt joindre, en arrivant de France. Ils trouvèrent cette habitation en fort mauvais état, et M. de Monts, convaincu qu'il fallait la placer ailleurs, se rembarqua avec Pontgravé, et entra, chemin faisant, dans le Port Royal. Il le trouva tellement à son gré, qu'il prit sur le champ la résolution d'y transporter sa colonie, chargea Pontgravé de ce soin, et le déclara son lieutenant.

Il n'était guère possible, en effet, de faire un meilleur choix : ce port, qui doit son nom à M. de Monts, est un des plus beaux et des plus sûrs qu'il y ait au monde. Il a pourtant un défaut, remarque Charlevoix, qui est la difficulté d'y entrer et d'en sortir. Il n'y peut entrer, ajoute-t-il, qu'un seul vaisseau à la fois, et encore avec beaucoup de précaution, à cause des courans et de la marée. Ce port n'est qu'à quelques lieues de l'embouchure de la rivière *St. Jean*. Le pays dans les environs est beau et fertile. M. de Pontgravé ne trouvait pas les avantages compensés par les difficultés qu'offrait le Port-Royal ; mais M. de Poutrincourt n'en porta pas moins le même jugement que M. de Monts, et comme en s'associant avec ce dernier, il avait conçu le dessein de s'établir en Amérique, avec sa famille, il lui demanda ce port, et l'obtint sans peine. Cette concession, faite en vertu du pouvoir que M. de Monts avait reçu du roi, fut encore confirmée par des lettres patentes de sa majesté ; mais M. de Poutrincourt, plus occupé de la traite avec les sauvages que de la culture des terres, n'eut pas autant de soin de donner de la solidité à son établissement